

Délibération n° 102 du 23 juillet 2008 Proposant une liste d'experts agréés par l'Agence française de lutte contre le dopage pour les analyses de contrôle en matière de dopage humain effectuées par le laboratoire antidopage de Lausanne

L'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, partie législative, notamment ses articles L.232-18 et L.232-23,

Vu le code du sport, partie réglementaire, notamment son article R.232-64 et l'article 19 du règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées relatif à la lutte contre le dopage qui lui est annexé,

Vu la convention entre l'AFLD et le laboratoire antidopage de Lausanne,

Décide:

<u>Article 1er</u>: Les personnes dont les noms suivent sont agréées en qualité d'expert pour les analyses de contrôle en matière de dopage humain effectuées par le laboratoire antidopage de Lausanne en application de l'article L.232-18 du code du sport :

- M. François Pralong;
- M. David Cowan.

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de l'Agence.

La présente décision a été délibérée le 23 juillet 2008 avec la participation de M. Pierre BORDRY, président et de MM. Claude BOUDENE, Laurent DAVENAS, Daniel FARGE, Sébastien FLUTE et Michel Le MOAL, membres.

Le Président, Pierre BORDRY



LISTE DES EXPERTS AGRÉÉS PAR L'AFLD POUR LES ANALYSES DE CONTRÔLES EN MATIERE DE DOPAGE HUMAIN EFFECTUÉES PAR LE LABORATOIRE ANTIDOPAGE DE LAUSANNE

M. François PRALONG

Service d'endocrinologie, diabétologie et métabolisme Centre Hospitalier Universitaire Vaudois Route de Gachet

1011 Lausanne (Suisse) Tel: +41 21 314 06 19

Adresse électronique : Francois.Pralong@chuv.ch

M. David COWAN

Drug Control Centre King's College London The Franklin-Wilkins Building 150 Stamford Street GB - London SE1 9NH

Great Britain Tel.: (44.20) 7848 4848 Fax: (44.20) 7848 4980

Adresse électronique : david.cowan@kcl.ac.uk

www.afld.fr | 39, rue Saint-Dominique 75007 Paris | Tél: +33 (0)1 40 62 76 76 | Fax: +33 (0)1 40 62 77 39